HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Programme D : CFAR – ACCREDITATION EN INDIVIDUEL

Selon les spécificités de votre exercice, vous pouvez vous y engager de manière individuelle ou en équipe. C'est cette dernière modalité qui est recommandée par la HAS et l'OA CFAR pour tous les modes d'exercice : en établissements de santé publics et hospitalo universitaires, ESPIC, MCO et militaire.

Le programme d'accréditation proposé par l'OA CFAR est identique que le médecin choisisse de le faire en individuel ou en équipe.

Dans les deux cas, vous pourrez réaliser votre programme de manière mono disciplinaire ou pluridisciplinaire, voire multi-professionnelle.

Le programme est réalisé de manière continue, intégré à la routine au quotidien et répond à une logique d'ancrage dans l'établissement. Il permet d'objectiver (de « valoriser ») toutes les démarches Qualité-Sécurité que les médecins ou les équipes font déjà au quotidien.

Ce programme contribue au maintien des compétences et au développement d'une « culture sécurité » au sein des équipes, c'est-à dire visant à favoriser par tous moyens, les modes de pensée, de travail et d'interaction en vue d'améliorer continuellement la qualité des soins et la sécurité des patients, et la qualité de vie au travail.

Dans le cadre du programme d'accréditation des médecins et des équipes médicales, les professionnels doivent réaliser des activités dans 5 domaines :

1. sécurité du patient : déclaration d'événements indésirables associés aux soins (EIAS). Ces EIAS sont analysés localement, en lien avec l'établissement de santé, et idéalement en RMM. Il est également attendu que les médecins et équipes détectent des situations à risques dans leurs pratiques et mettent en place des protocoles pour prévenir, récupérer ou atténuer d'éventuels EIAS survenus dans ces circonstances préidentifiées ;
2. amélioration des pratiques : toute activité cognitive classique (congrès, activités de DPC, formations, listes de recommandations proposées par l'OA et les sociétés savantes de la discipline...) et toute activité d'évaluation/amélioration des pratiques (pertinence, protocolisation de l'activité selon les recommandations, audits, suivi d'indicateurs, registres, RCP, EPP, recherche clinique, publications…)
3. amélioration de la relation patient: toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats en termes d'amélioration de la relation avec le patient et de sa satisfaction, composantes fondamentales de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
4. santé du professionnel : toute activité permettant de préserver la santé des professionnels, élément constituant de la qualité des soins et de la capacité à mettre en œuvre une relation thérapeutique de qualité.
5. travail en équipe : toute activité permettant de montrer les efforts ou les résultats de l'équipe en termes de concertation, collaboration, communication avec par exemple l'élaboration de protocoles communs ou la mise en œuvre de la check-list ;

Le programme d'accréditation en individuel comporte plusieurs actions à valider annuellement :

1- Prérequis obligatoires :

- **déclaration et analyse d'un EIAS par an**. Ces EIAS doivent de préférence être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.
- **participation aux RMM** (ou réunions apparentées CREX, REMED…) collectives monodisciplinaires, pluridisciplinaires et /ou multiprofessionnelles réalisées dans l'établissement
- **participation, adaptation et évaluation de la réalisation de la *check-list*** sécurité patient au bloc opératoire ou secteur interventionnel ou autre *check-list* professionnelle
- participation des anesthésistes à des **sessions labellisées gestion des risques** par le CFAR (4 demies journées soit 12h sur 4 ans), participation des réanimateurs à des sessions de gestion des risques en réanimation

2- **Réaliser au moins une autre action de son choix dans chacun des 5 piliers.** Cette action peut être réalisée de façon ponctuelle sur une année ou continue sur plusieurs années (conception, mise en œuvre, évaluation, correction, etc.).

Le CFAR encourage les médecins anesthésistes-réanimateurs (MAR) et médecins réanimateurs (MIR) à s'engager dans la démarche d'accréditation en équipe monodisciplinaire correspondant mieux au fonctionnement actuel de la spécialité d'anesthésie-réanimation et médecine péri-opératoire et de médecine intensive réanimation.

Le programme est destiné à tous les MAR travaillant au bloc opératoire, en SSPI, en réanimation, en soins critiques, USC… et aux MIR.

Cette équipe de MAR ou MIR ou mixte de MAR et MIR pourra aussi valoriser en pluridisciplinaire tout ce qui sera réalisé avec des médecins/chirurgiens/interventionnels d'une ou plusieurs autres spécialités.

L'expert proposé par le CFAR pour accompagner le médecin ou l'équipe, évaluera chaque année le programme d'amélioration de la qualité des pratiques et de la sécurité des patients réalisé.

Le programme, qu'il soit mono ou pluridisciplinaire, pourra être déterminé a priori mais aussi a posteriori lors de l'évaluation annuelle de l'expert avec le référent. Le choix du programme pourra être fait en cours d'année dans un catalogue très diversifié en fonction de spécificités et pratiques du médecin ou des membres de l'équipe, voire de problématiques émergentes ou des avancées de la discipline. De même, seront prises en compte toutes les démarches qualité/sécurité réalisées par les professionnels dans leur service, leur bloc, leur unité de soin critique, leur unité de consultation, leur établissement, voire au sein de leurs sociétés savantes

ou organisations professionnelles, ainsi bien sûr que dans le cadre de leurs travaux éventuels de recherche.

Lors du bilan annuel et/ou d'accréditation l'expert du CFAR analysera avec le médecin ou le référent de l'équipe, les activités réalisées par les collègues, dans le programme qui est composé de 4 prérequis et de 5 dimensions génériques : amélioration de la qualité des pratiques et formation/compétences, amélioration de la sécurité des patients, relation avec le patient, santé personnelle, amélioration du travail en équipe. Les éléments constitutifs ainsi recueillis lui permettront de valider le bilan individuel ou d'équipe selon différentes modalités :

- en individuel : réalisation des prérequis et d'une action dans chaque pilier avec recherche d'actions pluridisiciplinaires et/ou multiprofessionnelles
- en **monodisciplinaire**, devant la constatation d'un engagement explicite du médecin ou de l'équipe et de ses membres dans les pré requis et les 5 piliers précités du programme, correspondant au cœur de métier des MAR et des MIR, quel que soit son mode d'exercice et toutes les particularités seront prises en compte.
- en **pluridisciplinaire** en apportant des éléments de preuve d'un travail collectif avec une ou plusieurs autres disciplines avec qui le médecin ou l'équipe travaille au quotidien et ce à travers une ou plusieurs des 5 dimensions : pratiques professionnelles, sécurité des patients, relation patient, santé personnelle , travail en équipe.
- en **pluriprofessionnel**, la démarche en équipe monodisciplinaire ou pluridisciplinaire étant par essence dans la routine pluriprofessionnelle (IADE, IDE réa, IDE SSPI-soins critiques, pharmacien…).

L'expert lors de son entretien avec le médecin évaluera non seulement la valence mono ou pluridisciplinaire mais aussi la participation pluriprofessionnelle aux activités du programme d'accréditation. Bien que celle-ci ne puisse être délivrée règlementairement aux paramédicaux, ces derniers sont des rouages importants et indispensables au quotidien, et ils recevront une reconnaissance par la HAS sous forme d'une attestation de collaboration à cette démarche collective.

D'une année sur l'autre, le binôme suivra la progression de la réalisation des objectifs dans les 5 dimensions/piliers du programme et aussi de participation du médecin ou des membres de l'équipe.

Les actions réalisées dans ce programme d'accréditation des anesthésistes-réanimateurs et des réanimateurs sont prises en compte pour respecter les obligations de la Certification Périodique des Professionnels de Santé dans les blocs : 1 actualiser les connaissances et compétences, 2 renforcer la qualité des pratiques professionnelles, 3 améliorer la relation avec les patients, 4 mieux prendre en compte sa santé personnelle.

Tableau 1 - Programme d'accréditation

Dimension d'amélioration	Action	Dans le SIAM individuel
Travail en Equipe	**Réalisation de l'activité « check-list » et d'au moins une autre activité au choix** L'évaluation de cette dimension concernant les facteurs non techniques, pourra faire appel à la cellule qualité de l'établissement qui valorisera pour son compte, ces évaluations dans le cadre de la procédure de Certification	
	Activités cognitives et organisationnelles	
	Staff multiprofessionnel de programmation opératoire, dossier difficile, etc. Staff de service (revue de patient, réunion d'unité…)	Activité
	Actions de **formation** sur la thématique équipe ou facteurs humains et organisationnels, proposées en présentiel ou en ligne : DPC, congrès (validé par le CNP), formation universitaire diplômante, activité d'enseignement	Activité
	Participation à **l'élaboration de recommandations professionnelles** sur la thématique équipe ou facteurs humains et organisationnels	Activité
	Participation à un **programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle** sur la thématique équipe ou facteurs humains et organisationnels https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641	Activité
	CRM santé	Activité
	Activité de **recherche clinique**, publication d'articles, communications scientifiques sur la thématique équipe ou facteurs humains et organisationnels	Activité
	Prévention et gestion des conflits : « 1 patient 1 équipe »	Activité
	Recommandations et protocolisation d'activités	
	Protocolisation des prises en charge interdisciplinaires ou pluriprofessionnelle (gestion des anti-coagulants, antibio- prophylaxie...) pour mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques dans le travail au quotidien (élaboration, utilisation, évaluation…)	Recommandation

	Mise en œuvre et évaluation de la **SSP « Coopération anesthésistesréanimateurs et chirurgiens »,** notamment : – Dossier patient complet et accessible – Consultations pré-opératoires chirurgicale ET anesthésique avec une communication des informations nécessaires – Opérabilité évaluée par le chirurgien et l'anesthésistes – Programmation opératoire (et modifications) conjointe – Check-list en présence de l'anesthésiste et du chirurgien – Protocoles de prise en charge des patients consensuels (traitements personnels, douleur, antibioprophylaxie, anticoagulants, surveillance postopératoire, organisation de la sortie, etc.), le rôle de chacun est connu – Charte de fonctionnement et d'organisation interne https://www.has-sante.fr/jcms/c_2587220	Recommandation
	Mise en œuvre concertée et évaluée de la **RAAC** www.has-sante.fr/upload/docs/application/forcedownload/201609/synthese_raac_2016-09-01_15-49-32_230.pdf	Activité

	Analyse et décision cliniques concertées en **RCP** (Heart Team, périnéatologie, infectiologie orthopédique…)	Activité
	Evaluation des pratiques	
	Utilisation, évaluation, adaptation de la *check-list* « sécurité du patient au bloc opératoire » ou en réanimation et de toute autre *check-list* utile (circulation extra-corporelle) - OBLIGATOIRE www.has-sante.fr/jcms/c_1518984/fr/les-check-lists-pour-la-securite-du-patient www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/201912/pour_une_meilleure_utlisation_de_la_check-list.pdf	Recommandation
	Actions d'**évaluation des pratiques professionnelles du travail en équipe** réalisées en établissement (audit, suivi d'indicateurs, patient traceurs…)	Activité
	Identification de situations à risques en équipe propres à l'établissement et protocolisation concertée en interdisciplinaire de barrières de prévention, récupération ou atténuation	Activité
	Enquête culture sécurité	Activité
	Autre action d'amélioration du travail en équipe	Activité
Pratiques Professionnelles	**Réalisation d'une formation « gestion des risques » (12h sur 4 ans) et d'au moins une autre activité au choix**	
	Activités cognitives et organisationnelles	
	Participation à des actions de **formation labellisées gestion des risques** (Qualiopi) - obligatoire (12h sur 4 ans)	Activité

	Actions de **formation en anesthésie réanimation et médecine périopératoire ou médecine intensive réanimation**, proposées en présentiel ou en ligne, avec retour auprès de l'équipe : – DPC – Congrès national (SFAR, SRLF) ou international – formation régionale validée par le CNP – formation universitaire de la spécialité diplômante ou certifiante – activité d'enseignement institutionnel – Maitrise de stage universitaire	Activité
	Participation à **l'élaboration de recommandations professionnelles** (institution, société savante) Travaux **d'expertise institutionnelle** (sociétés savantes, CNP, HAS, ANSM, autres agences intervenant dans le domaine de la santé)	Activité
	Participation à un **programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle** sur des thématiques de la spécialité https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641	Activité
	Activité de **recherche clinique**, publication d'articles, communications scientifiques, participation effective au comité éditorial de revues scientifiques	Activité
	Recommandations et protocolisations d'activité	
	Protocolisation et/ou évaluation des prises en charge de la spécialité, pour mettre en œuvre les recommandations de bonnes pratiques dans le travail au quotidien (élaboration, utilisation, évaluation…) – Recommandations de la SFAR : https://sfar.org/recommandations/	Recomman dation
	– Recommandations de la SRLF : https://www.srlf.org/recherche?search_api_fulltext=&f%5B0%5D=categories%3A57&f%5B1%5D=categories%3A57 – Recommandations de la HAS : https://www.hassante.fr/jcms/fc_2875171/fr/resultat-de-recherche?text=recommandation&tmpParam=&opSearch= et https://www.hassante.fr/jcms/fc_2875171/fr/resultat-derecherche?text=ssp&tmpParam=&opSearch=	
	Participation aux **instances opérationnelles de l'établissement (CLIN, CLUD, CLAN, CQSS, CME…)** permettant l'élaboration et le suivi de protocoles spécifiques	Activité
	Participation à la vie de l'ARMPO ou de réanimation : instances dirigeantes, commissions, groupe de travail CFAR, SFAR, CNP-ARMPO et aux travaux HAS	Activité
	Evaluation des pratiques	
	Actions **d'évaluation des pratiques professionnelles** de la discipline : audit, analyse des pratiques, patient traceurs, suivi d'indicateurs…	Activité
	Participation régulière à un **registre de pratiques**	Activité

	Autre action d'amélioration des pratiques professionnelles	Activité
Sécurité des patients	**Participation aux RMM, déclarer un EIAS, réaliser au moins une autre action au choix.**	
	Activités cognitives et organisationnelles	
	Formation des experts des organismes agréés d'accréditation par la HAS	Activité
	Participation à un **programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle** sur des thématiques de la spécialité https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641	Activité
	Participation à l'élaboration de **recommandations professionnelles** (institution, société savante) spécifique à la thématique gestion des risques	Activité
	Activité de **recherche clinique**, publication d'articles, communications scientifiques sur la thématique gestion des risques de la discipline	Activité
	Parcours thématique au congrès SFAR	Activité
	Recommandations et protocolisation d'activités	
	Protocolisation d'une **situation à risques ou d'un protocole médical d'établissement validé par la CME** et évaluation	Activité
	Mise en œuvre et/ou évaluation d'une **solution pour la sécurité du patient** https://www.has-sante.fr/jcms/c_2582468/fr/comprendre-la-securite-dupatient#toc_1_3_1	Activité
	Evaluation des pratiques	
	Déclaration et analyse d'un évènement indésirable associé aux soins (EIAS) - OBLIGATOIRE	Activité
	RMM, CREX, REMED réalisées en établissement ou organisées dans le cadre de programmes intégrés de DPC proposés par l'OA – **OBLIGATOIRE** Mise en œuvre d'un **plan d'amélioration** avec évaluation des actions décidées www.has-sante.fr/jcms/c_434817/fr/revue-de-mortalite-et-de-morbidite-rmm	Activité

	Actions **d'analyse de pratiques en matière de gestion des risques** proposés par des OA ou réalisées en établissements – Identification de situations à risques dans leurs pratiques et élaboration de protocoles de prévention, récupération et atténuation de ces éventuels EIAS survenus dans ces circonstances pré-identifiées – Suivi d'indicateurs de qualité et sécurité des soins	Activité
	Autre action d'amélioration de la sécurité des patients	Activité
Santé du professionnel	**Réalisation d'au moins une action au choix**	
	Activités cognitives et organisationnelles	

	Actions de **formation sur le thème de la santé personnelle** du médecin, elearning, DIU « Soigner les soignants » DIU Soigner les soignants (diu-soignerlessoignants.fr)	Activité
	Activités de **recherche clinique, publication d'articles** sur la thématique « santé du professionnel »	Activité
	Recommandation et protocolisation d'activités	
	Programme de prévention en santé – Respect du calendrier vaccinal – Suivi des recommandations générales de dépistage selon son âge et son sexe – Prévention et gestion des risques psycho-sociaux – Prise en compte d'actions en santé environnementale ou nutritionnelle et d'activités physiques et sportives	Activité
	Repérage de situations à risque critiques pour le patient et pour le professionnel de santé et actions à mener urgemment : comment les identifier, comment les prévenir, comment les prendre en charge – Syndrome d'épuisement professionnel (Burnout, stress professionnel) – SMART TESTS INDIVIDUELS burnout (rps-tests.fr) – Syndrome dépressif – Risque suicidaire – Addictions	Activité
	Programme de prévention **de risques spécifiques selon les disciplines** – Risque musculosquelettique – Exposition aux gaz anesthésiques – Bruits et nuisances sonores au bloc – Pollution par les fumées liées à l'utilisation des bistouris électriques – Radioprotection – RPP SFAR : Réduction de l'impact environnemental de l'anesthésie générale	Activité
	Evaluation des pratiques	
	Auto-évaluation de son état de santé et son suivi, avec propositions de programmes de suivi ou de prise en charge • Auto-questionnaire HAS/OA « Etat de santé » • Association MOTS ou autre Nos coopérations - Association Mots (association-mots.org)	Activité
	Réalisation en individuel d'autotests CFAR et identification de points de difficultés	Activité

	Réalisation en équipes accréditées des autotests du CFAR, et mise en œuvre d'actions d'amélioration en cas de difficulté ou de souffrance d'un membre de l'équipe Auto-tests - La SFAR Inscription SMART (rps-tests.fr)	
	Autre action d'amélioration de la santé du professionnel – Participation aux journées « gestion du stress » – Formation softskills – Exemple : Campagne « Dis doc, t'as ton doc ? » – Dis doc, t'as ton doc ? Une campagne pour prendre soin de ceux qui soignent - Ministère de la Santé et de la Prévention (solidarites-sante.gouv.fr)	Activité
Relation avec le patient	**Réalisation d'au moins une action au choix**	
	Activités cognitives et organisationnelles	
	Actions de formation sur le thème de la relation patient – Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé – https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/201206/recommandations_-_delivrance_de_linformation_a_la_personne_sur_son_etat_de_sante.pdf – Dispositif d'annonce du diagnostic d'un cancer. (INCA) – Dispositif d'annonce - Parcours de soins des patients (e-cancer.fr) – Annonce d'un dommage associé aux soins – https://www.has-sante.fr/jcms/c_953138/fr/annonce-d-un-dommage-associeaux-soins – Annonce d'une mauvaise nouvelle – https://www.has-sante.fr/jcms/c_698028/fr/annoncer-une-mauvaise-nouvelle. – Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique Haute Autorité de Santé - Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique (has-sante.fr) – L'outil « Faire dire – Communiquer avec son patient » – https://www.has-sante.fr/jcms/c_2612334	Activité
	Participation à un **programme labellisé de simulation, serious game, réalité virtuelle** sur la relation avec le patient https://www.has-sante.fr/jcms/c_930641	Activité
	Activités de **recherche clinique, publication d'articles** sur la thématique « Relations avec les patients »	Activité
	Programmes visant à améliorer **l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap** Haute Autorité de Santé - Accueil, accompagnement et organisation des soins en établissement de santé pour les personnes en situation de handicap (has-sante.fr)	Activité
	Implication dans la gestion et formation **d'association de patients**	Activité

	Recommandations et protocolisation d'activités	
	Conception, utilisation et suivi de **fiches d'information et de recueil du consentement des patients**	Activité
	Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients de **décision médicale partagée** (consentement éclairé, balance bénéfices risques) https://www.has-sante.fr/jcms/c_1671523/fr/patient-et-professionnels-de-santedecider-ensemble https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/201310/synthese_avec_schema.pdf	
	Conception et participation à la mise en place de **programmes de soins associant des patients - éducation thérapeutique** https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/etp_-_definition_finalites_-_recommandations_juin_2007.pdf https://www.has-sante.fr/jcms/c_2040144/fr/demarche-centree-sur-le-patientinformation-conseil-education-therapeutique-suivi	Activité
	Participation à un **dispositif d'annonce** – Dommage associé aux soins – Mauvaise nouvelle – Diagnostic d'un cancer – Maladie chronique	Activité
	Elaboration ou participation à des **programmes encadrés d'E-santé** https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/201910/e_sante_essentiel_en_4_pages.pdf	Activité
	Evaluation des pratiques	
	Recueillir et analyser le récit du patient dans la survenue d'un EIAS Haute Autorité de Santé - L'analyse des évènements indésirables associés aux soins (EIAS) : mode d'emploi (has-sante.fr) https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/202110/fiche_information_patients.pdf Haute Autorité de Santé - Revue de mortalité et de morbidité (RMM) (has-sante.fr)	Activité

	Programmes d'**EPP** associant les patients **- Patients traceurs** Haute Autorité de Santé - Patient traceur (has-sante.fr) Participation à une **action spécifique d'EPP en équipe accréditée sur la base des retours d'indicateurs** – E-Satis – Haute Autorité de Santé - IQSS - e-Satis : mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients hospitalisés (has-sante.fr) – www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-08/flyer_esatis_versionsalon_pro_vf_120122.pdf – PREMS PROMS – Haute Autorité de Santé - Aide à l'utilisation des PROMs en pratique clinique courante (has-sante.fr)	Activité
	Participation aux **registres** de pratiques intégrant un recueil de données patients	Activité
	Analyse des **modalités de délivrance de l'information** aux patients (information, consentement, documents SFAR, autorisation mineur ou protection juridique…)	Activité
	Autre action d'amélioration de la relation avec le patient	Activité

Situations à risque identifiées

Les EIAS peuvent être déclarés sur une situation à risques ciblée par le CFAR ou sur un autre sujet non ciblé.

Situation à risque	Questionnaire d'analyse approfondie
Gestion personnalisée du capital sanguin en péri-opératoire	Non
Erreur médicamenteuse	Non
Gestion de l'intubation difficile après échec de la vidéo laryngoscopie	Non
Conflit relationnel avec un patient et/ou sa famille	Non
Défaillance dans la prise en charge d'un patient sous AC et/ou AAP	Non
Défaillance de la communication et/ ou de la coopération avec les autres professionnels de santé	Non
Défaillance du dossier informatisé	Non
Anesthésie loco-régionale	Non
Défaillance dans la détection précoce du sepsis postopératoire	Non
Effet tunnel	Non

Arrêt cardiaque au bloc opératoire	Oui
Arrêt cardiaque intra-hospitalier	Oui
Défaillance de la téléconsultation	Non